

REVUE DE PRESSE

Qualité environnementale du cadre bâti



N°26 - 9 novembre au 6 décembre 2020

SOMMAIRE

| | |
|--|------------|
| Législation - Réglementation | p. 1 à 3 |
| Normes - Labels - Démarches | p. 3 |
| Matériaux - Produits - Techniques | p. 3 à 4 |
| Outils - Méthodologies | p. 4 à 5 |
| Économie - Incitations financières | p. 5 à 6 |
| Immobilier | p. 6 à 7 |
| Éducation - Formation - Documentation | p. 7 |
| Réalisations | p. 8 |
| Professionnels - Entreprises | p. 9 |
| Filières - Prestataires | p. 10 |
| Bâtiment - Énergie | p. 10 à 12 |
| Santé - Hygiène - Sécurité | p. 12 à 13 |
| Autres thèmes | p. 13 à 14 |

/// LÉGISLATION – RÉGLEMENTATION ///

Plan de relance : un amendement pour accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics - 16 novembre 2020

Afin d'accélérer les travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics, un amendement introduit un nouvel article dans le Projet de Loi de Finances 2021. Cet article autorise les acheteurs publics à déroger aux conditions fixées par le code de la commande publique pour recourir aux marchés de conception-réalisation, dans le cadre de la mise en œuvre des crédits ouverts sur la mission Plan de relance et jusqu'au 31 décembre 2022.

Source :

> www.planete-batiment.com/plan-de-relance-un-amendement-pour-accelerer-la-renovation-energetique-des-batiments-publics/22563/

Consultation publique : projets de décrets relatifs au diagnostic portant sur la gestion des produits, matériaux et des déchets issus de la démolition ou réhabilitation significative de bâtiments - 23 novembre 2020

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi n° 2020-105 du 10 février 2020) a introduit plusieurs mesures visant à améliorer la gestion et la traçabilité des déchets du bâtiment, parmi lesquelles le remplacement de l'actuel diagnostic déchets pré-démolition par le diagnostic « produits, matériaux et déchets » à compter du 1^{er} juillet 2021. Les deux décrets mis en consultation précisent les modalités de ce diagnostic : périmètre d'application de l'obligation, contenu du diagnostic et du formulaire de récolement, compétences de la personne physique ou morale le réalisant, modalités de transmission du diagnostic et du formulaire de récolement, et modalités de publicité.

Source :

> www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=article&id_article=2265

Prime de transition énergétique : un arrêté précise les caractéristiques techniques éligibles - 24 novembre 2020

Un arrêté du 19 novembre précise les caractéristiques techniques et les modalités de réalisation des travaux et prestations dont les dépenses sont éligibles à la prime de transition énergétique. Le texte entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021 et s'appliquera aux demandes de primes déposées auprès de l'ANAH à compter du 1^{er} janvier 2021.

Source :

> https://veille.artisanat.fr/dossier_filiere/batiment/actualite/crityores-techniques-dynligibilityn-ya-la-prime-de-transition-ynnergyntique-arryotytn.html

A télécharger :

> « Arrêté du 17 novembre 2020 relatif aux caractéristiques techniques et modalités de réalisation des travaux et prestations dont les dépenses sont éligibles à la prime de transition énergétique » :
www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=BqCVxVIQiaGDHagpP7Zzp3mCi3QSXKSmlpm1SsbgHmk=

RE2020 : la nouvelle réglementation entrera en vigueur à l'été 2021 et sera appliquée « progressivement » - 25 novembre 2020

Les trois objectifs principaux de la future réglementation : donner la priorité à la sobriété énergétique et à la décarbonation de l'énergie ; diminuer l'impact carbone de la construction des bâtiments ; en garantir la fraîcheur en cas de fortes chaleurs. Pour cela, plusieurs mesures ont été annoncées parmi lesquelles : une réduction de 30% du besoin énergétique du bâtiment (Bbio) pour tous les logements individuels et collectifs ; l'intégration du besoin de froid dans le calcul du Bbio ; la disparition progressive du chauffage utilisant des énergies fossiles dans les logements (gaz notamment) ; l'instauration d'un seuil maximal de consommation d'énergie primaire non renouvelable (4kg/CO₂/m²/an dès l'entrée en vigueur de la réglementation en 2021 pour les maisons individuelles et 14kg/CO₂/m²/an dans le collectif, ramené ensuite à 6kg/CO₂/m²/an en 2024) ; la mise en place d'un indicateur de confort d'été, qui s'exprimera en degré.heure (DH), avec un seuil haut maximal de 1250 DH qu'il sera interdit de dépasser ; le recours massif aux matériaux biosourcés, dont le bois ; la prise en compte de l'impact carbone des bâtiments sur l'ensemble du cycle de vie, y compris en phases construction et démolition ; ou, bien encore, la mise en place de seuils d'exigence carbone.

Les exigences de la RE2020 s'appliqueront de manière progressive de 2021, date de son entrée en vigueur, jusqu'à 2030 avec trois jalons prévus en 2024, 2027 et 2030 correspondant à des seuils de réduction de -15%, -25% et -30%. Cette « progressivité » devrait, d'une part, permettre à tous les acteurs d'anticiper, de se former et de se préparer à ces changements et, d'autre part, permettre « d'amortir les surcoûts immédiats » (de l'ordre de 3 à 4%).

Les premiers textes réglementaires seront débattus courant décembre afin de « *recueillir les retours et avis techniques de toutes les parties prenantes pour procéder aux derniers ajustements de la future réglementation* ». La version définitive du texte pourrait être publiée d'ici la fin du premier trimestre 2021. Du côté des professionnels, les réactions sont plutôt contrastées. Si les discours sont plutôt positifs du côté des filières bois et électrique, la sortie du gaz dans le logement neuf, l'introduction d'une analyse du cycle de vie (ACV) dynamique simplifiée ou, bien encore, le renforcement du Bbio comptent parmi les points de vigilance évoqués par bon nombre d'acteurs.

Sources :

- > www.cahiers-techniques-batiment.fr/article/re2020-une-progression-en-trois-temps.48574
- > www.batiweb.com/actualites/legislation/re2020-retours-contrastes-des-acteurs-de-la-construction-2020-11-25-37095
- > www.batirama.com/article/36515-batiments-neufs-l-industrie-du-renouvelable-satisfaite-de-la-re2020-le-gaz-tres-decu.html

A télécharger :

- > « **Dossier de presse RE2020** » : www.ecologie.gouv.fr/re2020-eco-construire-confort-tous

La récupération de chaleur sur les condenseurs de groupes de production d'eau glacée reconnue par la RT 2012 - 25 novembre 2020

Paru au journal officiel du 15 novembre 2020, l'arrêté du 14 octobre relatif à l'agrément des modalités de prise en compte des systèmes « RidelX » dans la réglementation thermique 2012 permet désormais de prendre en compte cette solution de récupération de chaleur sur le condenseur d'un groupe de production d'eau glacée et de groupes froids en détente directe dans la réglementation.

Source :

- > www.batirama.com/article/36535-ridel-energy-obtient-un-titre-v-pour-la-recuperation-de-chaleur-sur-les-groupes-froids.html

Loi Energie Climat : une soixantaine d'associations réclament une obligation de travaux - 30 novembre 2020

Une soixantaine d'associations - dont France Nature Environnement, le Secours Catholique ou le Fondation Abbé Pierre - ont réclamé le maintien de l'obligation de rénovation énergétique des logements dans la future Loi Energie et Climat. Selon les signataires, « *exclure l'obligation de rénovation globale du projet de loi viderait ce texte de son ambition sociale et climatique* ». L'instauration d'une obligation de travaux d'ici à 2040, dépassant la simple incitation et obligeant les propriétaires à réaliser des travaux de rénovation énergétique pour les passoires thermiques, faisait en effet partie des propositions formulées dans le cadre de la Convention Citoyenne pour le Climat.

Source :

- > www.batiweb.com/actualites/developpement-durable/loi-energie-et-climat-des-associations-reclament-une-obligation-de-travaux-2020-11-30-37116

Plan de relance : une circulaire précise le dispositif de soutien à la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales - 7 décembre 2020

Une circulaire du 18 novembre définit les objectifs, les priorités opérationnelles et les critères à prendre en compte pour l'attribution de la dotation de 950 M€ prévue dans le cadre du plan de relance, en matière de soutien aux projets de rénovation énergétique du parc de bâtiments existants du bloc communal et des départements.

Source :

- > www.idcite.com/Soutien-a-la-renovation-energetique-des-batiments-des-collectivites-territoriales_a52111.html

A télécharger :

- > « **Instruction du 18 novembre 2020 relative au soutien à la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales** » : www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=45087

Logements anciens : le financement de travaux de rénovation énergétique est facilité - 10 décembre 2020

Un décret, relatif aux avances remboursables sans intérêt, destinées au financement de travaux de rénovation énergétique des logements anciens, modifie les procédures de contrôle liées au régime de sanctions administratives applicables en cas de manquement par les bénéficiaires ou les entreprises réalisant les travaux à leurs obligations. Le texte fixe également les conditions d'allongement du délai dont dispose l'emprunteur pour justifier des travaux réalisés.

Source :

- > www.lagazettesdescommunes.com/712428/logements-anciens-le-financement-de-travaux-de-renovation-energetique-est-facilite/

A télécharger :

- > « **Décret n°2020-1558 du 8 décembre 2020 relatif aux avances remboursables sans intérêt destinées au financement de travaux de rénovation afin d'améliorer la performance énergétique des logements anciens** » : www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042637335

Jeudi 10 décembre, le ministère de la Transition écologique a publié l'arrêté prolongeant jusqu'au 1^{er} septembre 2021 la dérogation accordée aux bâtiments d'habitation collectifs neufs pour se conformer à la réglementation thermique 2012. L'arrêté autorise une consommation énergétique moyenne des bâtiments résidentiels collectifs nouveaux de 57,5 kilowattheures (kWh) par m² et par an, contre 50 kWh/m² et par an prévus par la RT2012. Cette prorogation s'appliquera aux projets dont le permis de construire sera déposé jusqu'à l'entrée en vigueur de la réglementation environnementale 2020.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/publication-arrete-derogation-logements-collectifs-RT2012-septembre-2021-RE2020-36690.php4

A télécharger :

> « Arrêté du 4 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 26 octobre 2010 relatif aux caractéristiques thermiques et aux exigences de performances énergétiques applicables aux bâtiments nouveaux et aux parties nouvelles de bâtiment » : www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042637366

/// SOMMAIRE ///

/// NORMES - LABELS - DEMARCHES ///

Rénovation basse consommation : une réduction moyenne des émissions de gaz à effet de serre de 75% pour les projets labellisés BBC-Effinergie rénovation et Effinergie rénovation - Novembre 2020

C'est ce que révèle l'Observatoire BBC qui a étudié 693 projets résidentiels et tertiaires. Selon les chiffres de l'Observatoire, les labels BBC-Effinergie rénovation et Effinergie rénovation permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 69% en logements collectifs à 80% en maisons individuelles.

Source :

> www.observatoirebbc.org/publications/renovation

A télécharger :

> « Les émissions de GES des bâtiments BBC Effinergie rénovation » : www.effinergie.org/web/images/attach/base_doc/2752/septembre202006emission-ges-en-renovation.pdf

/// SOMMAIRE ///

/// MATERIAUX - PRODUITS - TECHNIQUES ///

Des panneaux solaires à base d'épluchures de fruits et légumes - 26 novembre 2020

Un étudiant de l'Université de Mapúa, aux Philippines, vient de remporter le prix Développement durable du James Dyson Award 2020, un concours de design récompensant les meilleures inventions d'étudiant-es ou de jeunes diplômé-es. Son invention : un panneau solaire à base d'épluchures de fruits et légumes, flexible, biodégradable et fonctionnant sans soleil. Le matériau mis au point, baptisé AuREUS, permet d'emmagasiner de la lumière ultraviolette et de la convertir en électricité.

Source :

> <https://korii.slate.fr/tech/dyson-award-aureus-panneau-solaire-epluchures-fruits-legumes-fonctionne-sans-soleil>

Le Cercle Promodul / INEF4 publie une nouvelle fiche pratique pour comprendre l'économie circulaire appliquée aux produits d'isolation biosourcés - 1^{er} décembre 2020

Destinée à tous les acteurs du bâtiment, cette fiche pratique répond à deux questions clés : quels critères sont à prendre en compte dans le choix des produits d'isolation biosourcés ? Où retrouver les données environnementales associées à ces produits et comment les chercher ?

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/nouvelle-fiche-pratique-pour-comprendre-l-economie-circulaire-des-produits-d-isolation-biosources.html

A télécharger :

> « **Economie circulaire : les produits d'isolation biosourcés** » :
https://lab.cercle-promodul.inef4.org/tool_type/fiches-pratiques/tool/economie-circulaire-des-produits-disolation-biosources

Bois, paille, chanvre, lin, terre crue, argile : tour d'horizon des usages et avantages de ces matériaux - 1^{er} décembre 2020

Au sommaire du dossier « Construction durable : quels matériaux pour les bâtiments de demain ? » publié par le média « Les Horizons » :

- 3 exemples de projets construits à partir de matériaux biosourcés
- [Infographie] Pourquoi la construction durable ?
- La RE2020 ouvre la voie aux matériaux biosourcés
- Bois, paille, terre crue : les matériaux biosourcés façonnent la ville de demain
- [Mapping] 10 startups françaises engagées dans l'écoconstruction
- « On veut une ville frugale en sol, en matériaux, en énergie et en mobilités »

Source :

> <https://leshorizons.net/dossier-construction-durable>

Appel à contributions : collecte de données pour la réalisation de Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) collectives terre crue - 10 décembre 2020

La Confédération de la Construction en Terre Crue (CCTC) a lancé un projet de réalisation de Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) collectives sur les matériaux adobe, bauge, pisé et terre allégée. Elle sollicite à ce titre les constructeurs terre crue afin de récolter des données environnementales et sanitaires concernant les pratiques quotidiennes. L'objectif de la CCTC : s'assurer que ces matériaux et leurs qualités environnementales soient toujours valorisables dans le cadre de la prochaine réglementation.

Source :

> www.envirobat-oc.fr/Appel-a-contributions-collecte-de-donnees-pour-les-FDES-terre-crue-CCTC

/// SOMMAIRE ///

/// OUTILS - METHODOLOGIES ///

Le CD2e lance « La clause verte », un outil pour l'accès et la mise en œuvre de clauses environnementales dans les marchés publics - 18 novembre 2020

Destiné à la maîtrise d'ouvrage, « La clause verte » se veut être un outil simple, ergonomique, gratuit et accessible à tous. Le site web (<https://laclauseverte.fr>) regroupe des clauses « prêtes à l'emploi » et explique le pourquoi de ces clauses, les liens à faire avec d'autres clauses et les points de vigilance à avoir lorsqu'on les utilise. Les clauses sont classées par segments d'achats (énergies renouvelables, matériaux biosourcés, éco-conception...) et par typologies d'achats (travaux neufs, travaux de réhabilitation, voirie, fournitures et services). Afin d'enrichir le site web et de le faire évoluer afin de répondre aux besoins de tous les acteurs de la commande publique, le CD2e invite les acheteurs publics à partager leurs retours d'expériences et à proposer des clauses environnementales éprouvées et efficaces.

Source :

> www.banquedesterritoires.fr/marches-publics-les-clauses-vertes-ont-enfin-leur-classeur

Bénéfriches : une application pour démontrer l'intérêt économique du recyclage des friches - 24 novembre 2020

Convaincue que pour tirer le bilan économique de l'aménagement des friches, le maître d'ouvrage doit raisonner à l'échelle de l'agglomération ou de la métropole, l'ADEME a missionné le groupement Arcadis-Efficacity pour développer une application numérique d'aide à la décision destinée aux maîtres d'ouvrage. Bénéfriches permet ainsi de quantifier et de valoriser les bénéfices nets socio-économiques et environnementaux (BNSEE) de la reconversion des friches au-delà du seul bilan financier de l'opération. L'objectif : permettre aux collectivités d'orienter leurs choix d'aménagement entre le renouvellement urbain et l'extension urbaine, voire entre différents scénarios d'usage.

Source :

> www.envirobat-oc.fr/Benefriches-une-application-pour-demontrer-l-interet-economique-du-recyclage-des-friches

Le programme PROFEEL met à la disposition des professionnels et des particuliers trois premières fiches pratiques pour accompagner la réception de travaux de rénovation - 1^{er} décembre 2020

Élaborées par l'Agence qualité construction en lien avec la Capeb et la FFB, ces fiches pratiques ont pour vocation de consolider la relation de confiance entre professionnels et particuliers. Construites comme un outil de dialogue, elles présentent les points importants à aborder par l'entreprise et le client sur les travaux réalisés, et explicitent les garanties légales qui débutent à la date de réception des travaux. Les premières fiches de réception couvrent les travaux d'isolation thermique par l'extérieur (ITE avec enduit et ITE avec bardage à lame d'air ventilée) et les fenêtres et menuiseries extérieures. Les prochaines concerneront les travaux d'installation de pompes à chaleur. À terme, 26 fiches couvrant l'ensemble des lots de travaux de rénovation énergétique seront disponibles gratuitement sur le site <https://programmeprofeel.fr> (projet « Procédures internes »).

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/renovation-energetique-un-outil-profeel-pour-faciliter-la-reception-des-travaux.2119889

Confort dans les bâtiments : le Cercle Promodul / INEF4 publie une série de fiches pratiques - 3 décembre 2020

Le Cercle Promodul / INEF4 publie la première d'une série de cinq fiches pratiques dédiées au confort dans l'habitat et le tertiaire. Intitulée « Est-il possible de favoriser un apport lumineux important tout en préservant un bon confort thermique ? », cette première fiche pratique met l'accent sur 3 points : le confort thermique toute saison ; les apports lumineux, protections solaires et ventilation pour une meilleure performance énergétique ; le bâtiment tertiaire.

Source :

> www.construction21.org/france/articles/h/nouvelle-serie-de-fiches-sur-le-confort-dans-le-batiment-apports-lumineux-et-confort-thermique.html

/// SOMMAIRE ///

/// ECONOMIE - INCITATIONS FINANCIÈRES ///

Quelles qualifications et certifications RGE pour quels travaux ? - Novembre 2020

Pour rénover énergétiquement leur logement, les ménages peuvent bénéficier d'aides financières (MaPrimeRénov', crédit d'impôt pour la transition énergétique, éco-prêt à taux zéro, aides des fournisseurs d'énergie dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie, aides de l'Anah...) à condition de recourir à un professionnel RGE. L'ADEME publie une fiche récapitulant par équipements, matériaux et catégories de travaux, les indications nécessaires pour sélectionner les professionnels RGE.

Source :

> www.ademe.fr/qualifications-certifications-rge-travaux

MaPrimeRénov' : les demandes sont sur une « bonne dynamique » - 13 novembre 2020

Selon les derniers chiffres du Gouvernement, les demandes de MaPrimeRénov' gardent une « bonne dynamique ». Au dernier décompte, 142 000 dossiers ont été reçus par l'Agence nationale de l'habitat depuis le début de l'année 2020, ce qui laisse espérer l'atteinte de l'objectif annuel de 150 000 dossiers. Le Gouvernement misait au départ sur 200 000 demandes, un objectif revu à la baisse suite au premier confinement. La dynamique devrait se renforcer à compter du 1^{er} janvier prochain puisque, dans le cadre du plan de relance, le Gouvernement a décidé d'ouvrir le dispositif à l'ensemble des propriétaires occupants, sans condition de revenus, ainsi qu'à l'ensemble des copropriétés. Toutes les informations relatives à MaPrimeRénov' sont disponibles sur le site du ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance : www.economie.gouv.fr/cedef/ma-prime-renov.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/maprimerenov-demande-anah-renovation-logements-36490.php4

Isolation par l'extérieur : l'Etat n'exclut pas de revoir les aides à la hausse - 10 novembre 2020

En juillet dernier, du fait de nombreuses constatations de fraudes, les pouvoirs publics avaient décidé de réduire les aides financières de MaPrimeRénov' aux travaux d'isolation thermique par l'extérieur. Dans une réponse écrite à divers députés ayant sollicité le Gouvernement à ce sujet, le ministère délégué au Logement assure ne pas exclure de revoir à la hausse ces barèmes en 2021, à la condition, toutefois, que les fraudes aient été endiguées.

Source :

> www.batiactu.com/edito/isolation-par-exterieur-etat-n-exclut-pas-revoir-a-60615.php

En 2021, l'Anah va financer la rénovation de plus de 600 000 logements - 3 décembre 2020

En 2021, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) disposera d'un budget de 2,7 milliards d'euros pour rénover 600 000 logements, soit un budget en forte hausse (en comparaison des 1,4 milliards d'euros de 2020) boosté notamment par les crédits du plan de relance dédiés à l'élargissement en janvier prochain de MaPrimeRénov'.

Source :

> www.batiactu.com/edito/anah-se-donne-objectif-renover-600000-logements-2021-60779.php

/// SOMMAIRE ///

/// IMMOBILIER ///

Immobilier neuf : les mises en vente toujours inférieures de 24% comparé à un an plus tôt - 13 novembre 2020

C'est ce que révèle le dernier bilan trimestriel de la commercialisation des logements publié par le Ministère de la Transition écologique. Après une chute de 44,1% entre le 2^{ème} trimestre 2019 et le 2^{ème} trimestre 2020, la baisse reste importante au troisième trimestre 2020, avec -24,4% comparé à un an plus tôt, pour un total de 18 900 logements neufs mis en vente. Les réservations enregistrent, pour leur part, une baisse de 16% : -16,5% dans le collectif, -9,2% dans l'individuel.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/immobilier/les-mises-en-vente-toujours-inferieures-de-24-compare-a-un-an-plus-tot-2020-11-13-37039

La ministre du Logement lance, en partenariat avec les associations d'élus et les acteurs de la construction et du logement social, un Pacte national pour relancer la construction durable - 16 novembre 2020

Ce Pacte national porte sur deux grands axes d'engagement. Il vise d'une part à simplifier et accélérer les procédures d'urbanisme pour limiter la baisse des mises en chantier en 2021 et prévoit, d'autre part, d'accompagner « l'émergence de projets durables de construction, en promouvant la sobriété foncière, la qualité des logements et du cadre de vie ». Parmi les signataires : la FFB, l'Assemblée des Maires de France, France Urbaine, l'Union nationale des aménageurs, l'Union sociale pour l'habitat ou, bien encore, le Conseil national de l'ordre des architectes.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/emmanuelle-wargon-pacte-national-relance-logements-neufs-durables-maires-acteurs-batiment-36507.php4

Les permis de construire et les mises en chantier enregistrent un net rebond au 3^{ème} trimestre 2020 - 27 novembre 2020

Selon les chiffres publiés par le Ministère de la Transition écologique, les permis de construire enregistrent une hausse de 21,6% d'août à octobre par rapport à la période mai à juillet. Leur nombre restent toutefois inférieur de 19% comparé à la moyenne des trois mois précédant le confinement et de 13,2% comparé à la moyenne des 12 mois précédant le confinement. Sur un an, 386 400 logements ont été autorisés à la construction, soit 53 700 de moins qu'au cours des 12 mois précédents (-12,2%). Sur cette période, les logements collectifs ont été davantage impactés (-17%) que les logements individuels groupés (-10,3%) et purs (-8,4%).

Du côté des mises en chantier, le redressement est plus marqué. A partir de septembre, les mises en chantier sont revenues à un niveau proche de la moyenne des trois mois précédant le confinement. Entre août et octobre, le nombre de permis de construire a même dépassé de 3,8% les chiffres obtenus un an plus tôt. Sur 12 mois glissants, les chiffres des mises en chantier restent toutefois négatifs, avec une baisse de -5,2%. De novembre 2019 à octobre 2020, on dénombre ainsi 386 300 logements commencés, soit 21 400 de moins comparé aux 12 mois précédents.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/immobilier/malgre-un-rebond-la-construction-de-logements-reste-tres-impactee-sur-un-an-2020-11-27-37109

Le gouvernement lance une carte interactive des loyers en France - 4 décembre 2020

L'objectif de ce nouvel outil : connaître les loyers moyens sur tout le territoire français. Cette plateforme se décline en deux cartes, l'une présente les loyers moyens des appartements mis à la location, l'autre ceux des maisons. Pour chaque carte, un bien « type » est pris comme référence : 49 m² pour les appartements, 92 m² du côté des maisons. Pour mener à bien ce projet, le ministère a créé un partenariat avec plusieurs grands noms du numérique : SeLoger, leboncoin et pap.fr, qui ont « *ont fourni une matière première très riche* ». L'Agence nationale pour l'information et le logement (Anil) s'associera au projet pour assurer son actualisation, son amélioration et la recherche de partenaires futurs au cours des prochaines années.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/le-gouvernement-lance-une-carte-interactive-des-loyers-en-france.2119934

/// SOMMAIRE ///

/// EDUCATION - FORMATION - DOCUMENTATION ///

Conception de formations dans le domaine de la rénovation énergétique performante : FEEBAT lance un appel à candidatures - 26 novembre 2020

Vous êtes expert en rénovation énergétique performante ? En ingénierie pédagogique présentielle et distancielle ? En production de contenus multimédias ? Avec une bonne connaissance des enseignants et formateurs de la formation initiale ? Candidatez à la consultation lancée par le programme FEEBAT (Formations aux économies d'énergie) pour concevoir les nouvelles formations en rénovation énergétique performante des élèves/apprentis et enseignants/formateurs de l'Éducation nationale et du CCCA-BTP. Deux modules sont concernés : module 0 « Les enjeux de la rénovation énergétique » et module 1 « Les principes de la performance énergétique ».

Source :

> <https://qualiteconstruction.com/formations-renovation-energetique-consultation-feebbat-11-2020/>

MOOC Bâtiment Durable : biodiversité, bâtiment passif et humidité au programme de cette fin d'année - Décembre 2020

Pour finir l'année, la plateforme www.mooc-batiment-durable.fr propose trois nouvelles sessions :

- MOOC « Bâtiment & Biodiversité » proposé par WILD et l'OID.
- MOOC « Bâti existant et humidité » proposé par Pouget Consultants, le CSTB et le CEREMA.
- MOOC « Bâtiment passif et bas carbone : l'approche globale par le BIM » proposé par la Maison Passive.

Source :

> www.mooc-batiment-durable.fr

/// SOMMAIRE ///

/// RÉALISATIONS ///

IMPACT 2020, les meilleurs projets étudiants pour une architecture sobre et engagée - 27 novembre 2020

Pour son édition 2020, le concours national d'architecture destiné aux étudiants-architectes pour sensibiliser et familiariser les prescripteurs de demain aux matériaux biosourcés « IMPACT » promeut une approche « sobre et engagée » de l'architecture, en lien avec des matières « frugales » comme les bioressources, la terre crue, la pierre, ou les matériaux issus du réemploi. Dix projets ont ainsi été récompensés parmi lesquels :

- « Kaja Kaona » conçu par Geoffrey Airiau et Armand Leliard de l'ENSA Bretagne (prix national de l'architecture sobre et engagée) : lieu de vie collaboratif, auto-construit et autogéré par les membres de l'association du même nom, dont l'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes des environs de Tsoundzou, sur l'île de Mayotte, et ce à travers divers cercles d'activités : la construction, l'artisanat, le maraîchage, la restauration, l'accompagnement éducatif et la sensibilisation à l'environnement.
- « L'apicultrice » conçu par Gaspard Lévêque et Lancelot Senlis de l'ENSA Paris Est (prix de la frugalité, mention spéciale du jury) : projet de rénovation d'une longère poitevine du XVIIIe en maison d'artisan apiculteur ; à la fois lieu d'habitation et de production autonome, mêlant espaces publics et privés.

Source :

> <https://archicree.com/actualites/impact-2020-les-meilleurs-projets-etudiants-pour-une-architecture-sobre-et-engagee/>

Bâtiments exemplaires passifs : Climaxion publie la synthèse des retours d'expériences des opérations accompagnés par la Région grand Est - Décembre 2020

Cette synthèse de retours d'expériences détaille les caractéristiques principales de seize bâtiments passifs (3 bâtiments de bureaux, 3 d'habitation, 2 mixtes, 3 écoles, 1 accueil périscolaire, 2 crèches, 1 foyer d'accueil pour handicapés et 1 institut thérapeutique) ; analyse les consommations de chauffage et souligne les principales sources de dérives ; étudie le confort d'été dans ces bâtiments ; cherche à comprendre l'impact des utilisateurs sur la consommation énergétique et le confort d'été de ces bâtiments ; analyse les autres postes de consommation dans ces bâtiments ; évalue la pertinence des choix techniques opérés dans chaque typologie de bâtiment et donne un ordre de grandeur du coût global des bâtiments passifs.

Source :

> www.climaxion.fr/docutheque/retour-dexperience-batiments-passifs

BIM Green Awards : sept projets récompensés - 4 décembre 2020

Lancé en avril dernier par le Réseau BIM des Territoires, les « BIM Green Awards » visent à promouvoir et mettre en lumière l'intérêt du BIM dans la construction durable. Parmi les 18 candidatures en lice, 7 projets ont été récompensés parmi lesquels : le réaménagement du quartier du Wacken à Strasbourg, comprenant la construction d'un nouveau Parc des Expositions et d'un quartier d'affaires, mené par l'agence Kengo Kuma & Associates et OTE Ingénierie (catégorie « Aménagement / Infrastructure ») ; la réhabilitation de la Manufacture des Tabacs menée par la SERS (catégorie « Bâtiment rénové / Grand projet ») ; ainsi que la réhabilitation d'un atelier en un espace numérique à Saint-Geours-de-Mareme (40) (catégorie « Bâtiment rénové / Petit projet »).

Source :

> www.batiweb.com/actualites/evenements-du-batiment/bim-green-awards-decouvrez-les-7-projets-recompenses-2020-12-04-37134

La première résidence étudiante en bois du Campus urbain de Paris-Saclay sera livrée en septembre 2022 - 4 décembre 2020

Cette résidence étudiante, conçue par l'Atelier WOA, respectera des ambitions environnementales élevées. La structure du bâtiment sera à 80% en bois et matériaux biosourcés (seuls les noyaux et l'infrastructure du bâtiment seront en béton). Ce choix constructif va dans le sens de l'implication de l'EPA Paris-Saclay dans le Pacte Bois Biosourcés, par lequel l'EPA s'engage à réaliser 40% de Surface de Plancher de ses constructions en bois et biosourcés avec un objectif d'utilisation de 30% de bois d'origine France et 100% du bois utilisé gérées durablement (certifié FSC ou PEFC ou équivalent). Le projet vise la certification NF Habitat HQE niveau « Excellent », le label BBCA et Biosourcé de niveau 2, ainsi que la labellisation E+C- au niveau E3C2. Il sera à ce titre, le premier projet du Campus urbain à être certifié E3C2 et BBCA.

Source :

> <https://batijournal.com/premier-batiment-de-logements-etudiants-en-bois-du-campus-de-paris-saclay/105246>

/// SOMMAIRE ///

/// PROFESSIONNELS - ENTREPRISES ///

Le Cler – Réseau pour la Transition énergétique s'intéresse à la place des femmes dans le secteur de la transition énergétique - 13 novembre 2020

La transition énergétique entraîne une profonde mutation de nos modes de production et de consommation d'énergie. Par ricochet, le monde du travail est en plein bouleversement : de nouvelles activités et des opportunités professionnelles se créent. Une chance à saisir, notamment pour les femmes encore trop minoritaires dans un secteur européen de l'énergie composé d'hommes à près de 78%. Pour comprendre la place des femmes dans les métiers de la transition énergétique, les freins culturels à leur prise de responsabilités et les solutions pour y remédier, le Cler publie un dossier spécial « Transition énergétique : pas sans elles ! ».

Source :

> <https://cler.org/notre-energie-revue-transition-energetique-pas-sans-elles/>

En novembre, les entrepreneurs du bâtiment s'inquiètent de leurs perspectives d'activité mais restent plutôt optimistes sur l'évolution de leurs effectifs - 24 novembre 2020

En novembre 2020, les entrepreneurs du bâtiment sont nettement plus pessimistes que le mois précédent quant à leur activité prévue pour les trois prochains mois : le solde d'opinion correspondant baisse fortement et passe bien au-dessous sa moyenne de longue période. Les chefs d'entreprise restent toutefois plutôt optimistes sur l'évolution à venir des effectifs et sont un peu plus nombreux à déclarer avoir accru leurs effectifs au cours des trois derniers mois. Du côté des carnets de commande, les entrepreneurs du bâtiment estiment que, compte tenu de leurs effectifs, les commandes assurent 8,1 mois de travail, un peu moins que le mois précédent mais toujours nettement plus que la moyenne de longue période établie à 5,8 mois.

Source :

> www.insee.fr/fr/statistiques/4980753

Le programme Pacte publie deux nouvelles recommandations professionnelles - 23 novembre 2020

Viennent d'être publiées les recommandations professionnelles « Réalisation des encadrements de baies et intégration des menuiseries extérieures dans les parois à ossature bois » et « Éléments bois non structuraux rapportés en façade ».

Source :

> www.programmepacte.fr

BTP : malgré la crise, les recrutements s'inscrivent à la hausse - 23 novembre 2020

Selon une récente enquête Hays, menée en septembre 2020 et publiée le 19 novembre, le secteur du BTP reste l'un des moteurs de l'économie française, représentant 11% du PIB et 2 millions d'emplois. Côté recrutement, le BTP arrive en tête des secteurs les plus actifs, représentant 8% des offres d'emplois publiées au cours des deux derniers mois. Ce dynamisme devrait être boosté dès 2021 par le Plan de relance. Hays estime ainsi que 150 000 personnes devraient être embauchées dans ce secteur d'ici 2023. L'année 2020 se clôt toutefois sur un bilan plutôt inquiétant, avec une baisse historique de 30 à 40% des embauches, témoignant du passage de la crise. Au total, entre 170 000 et 200 000 recrutements auraient été lancés cette année.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/btp-malgre-la-crise-les-besoins-en-recrutements-s-inscrivent-en-hausse-2020-11-23-37082

Activités d'ingénierie : 65% des entreprises de la profession souffrent d'une nouvelle baisse dans leurs prises de commande - 1^{er} décembre 2020

C'est ce que révèle la dernière édition du baromètre Syntec-Ingénierie. Le pôle le plus touché est celui de l'industrie, avec 73% des répondants concernés, suivi du pôle construction avec 57%. 62% estiment que leur activité au premier trimestre 2021 sera en baisse, par rapport à l'an dernier.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/l-inquietude-des-ingenieristes-fragilises-par-la-crise-sanitaire-2020-12-01-37115

/// FILIÈRES - PRESTATAIRES ///

L'ADEME publie une étude sur le développement des filières réseaux de chaleur et de froid renouvelables en France à horizon 2050 - Novembre 2020

Le développement des réseaux de chaleur et de froid, en particulier en milieu urbain, constitue une réponse d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques et permet de renforcer l'activité économique locale, ainsi que la résilience des territoires. Pour atteindre les objectifs nationaux, face à la compétition encore forte des solutions de chauffage au gaz d'origine fossile, la filière doit augmenter considérablement son rythme de développement. A travers trois scénarios exploratoires à horizon 2050, cette étude fournit des chiffres sur les retombées socio-économiques et environnementales qui bénéficieraient à l'ensemble des territoires.

Source :

> www.ademe.fr/developpement-filieres-reseaux-chaleur-froid-renouvelables-france-a-horizon-2050

Electricité renouvelable : 315 scénarios pour une électricité 100% renouvelable en France en 2050 - 24 novembre 2020

Selon le dernier Panorama de l'électricité renouvelable, les énergies renouvelables ont participé à hauteur de 24,2% à la couverture de la consommation d'électricité de France métropolitaine au cours du troisième trimestre 2020. Cette part s'élève à 27,3% sur les douze derniers mois. Afin d'accroître cette part (objectif de 40% en 2030), le Cired dévoile les résultats d'une étude publiée dans « The Energy Journal ». Cette étude explore la possibilité d'une électricité 100% renouvelable capable de satisfaire la demande électrique française heure par heure en 2050. Face à l'incertitude des coûts des moyens de production à cette échéance, 315 scénarios sont ainsi étudiés.

Sources :

> <https://batijournal.com/lelectricite-renouvelable-continue-sa-progression/105179>

> www.techniques-ingenieur.fr/actualite/articles/315-scenarios-pour-une-electricite-100-renouvelable-en-france-86208/

Matériaux de construction : inquiétudes pour l'année à venir - 3 décembre 2020

Dans sa conjoncture 2020-2021, l'Unicem prévoit une chute de 10% de l'activité du béton prêt à l'emploi (BPE) et de 8% pour les granulats sur l'ensemble de l'année 2020. Malgré un rebond, les estimations ne sont pas plus rassurantes pour l'année à venir. La filière prévoit en effet un léger rebond de +0,5% pour le BPE et de +4% pour les granulats, mais les chiffres devraient rester en-dessous des niveaux de l'année 2019, de l'ordre de -5% pour les granulats et -10% pour le BPE.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/materiaux-de-construction-des-inquietudes-persistent-pour-l-annee-a-venir-2020-12-03-37137

/// SOMMAIRE ///

/// BÂTIMENT - ENERGIE ///

NOBATEK/INEF4 et le CEEBIOS publient le guide « Limiter l'usage des équipements : quelles solutions pour la construction bois ? » - Novembre 2020

L'objectif de ce guide : mettre en lumière des solutions adaptées à la construction bois qui visent à réduire le nombre et la complexité des équipements techniques, tout en permettant d'atteindre les exigences de performance et de confort fixées lors de la conception du bâtiment. Cette limitation de l'usage des équipements va dans le sens d'une simplification de la fabrication, de la mise en œuvre, de l'usage et de l'entretien du bâtiment et donc d'une réduction des coûts et impacts environnementaux associés.

Source :

> www.codifab.fr/actions-collectives/bois/limiter-lusage-des-equipements-quelles-solutions-pour-la-construction-bois-2537

Expérience P2E : un guide technique pour la rénovation énergétique des maisons individuelles - 18 novembre 2020

Destiné aux maîtres d'œuvre, artisans et particuliers, ce guide a été réalisé par le Cercle Promodul / INEF4 dans le cadre de l'Expérience P2E qui vise, grâce à la mise en place d'un Passeport Efficacité Énergétique, à accompagner les particuliers dans leurs projets d'amélioration du logement. Au sommaire : des rappels sur les principales solutions techniques de rénovation énergétique performante agrémentées de schémas ; les clefs d'un bon diagnostic ; des précisions techniques de mise en œuvre sur l'ensemble des lots de travaux, cohérentes avec les bouquets de travaux préconisés par l'application P2E et conformes à l'atteinte d'une performance BBC-rénovation ; de nombreuses références aux règles de l'art (NF DTU) à destination des professionnels ; une aide à la lecture des devis et propositions des entreprises à destination des particuliers et équipes de maîtrise d'œuvre ; ainsi que les points de vigilance de la rénovation par étapes, liées aux interactions et interfaces entre lots de travaux.

Source :

> www.construction21.org/france/articles/h/experience-p2e-un-guide-technique-pour-la-renovation-energetique-des-maisons-individuelles.html

Rénovation énergétique et collectivités : l'ADEME et la Banque des territoires s'associent - 19 novembre 2020

L'ADEME et la Banque des territoires ont signé le 18 novembre une convention de partenariat pour accompagner la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités locales. Cette convention vise en premier lieu à accompagner une soixantaine de collectivités situées dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Normandie dans la réalisation de leur schéma directeur immobilier énergétique (SDIE). La convention vise en second lieu à réaliser une étude nationale sur la sociologie de la décision dans le domaine de la rénovation énergétique du patrimoine des collectivités.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/renovation-energetique-collectivites-locales-convention-ademe-banque-territoires-36538.php4

Le Haut conseil pour le climat publie le rapport « Rénover mieux : leçons d'Europe » - 24 novembre 2020

Ce rapport analyse les politiques publiques et les solutions de quatre pays européens (Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède) et identifie les pistes d'action pour accélérer la rénovation énergétique des bâtiments en France. Parmi les recommandations formulées par le Haut conseil pour le climat :

- Supprimer d'ici 3 ans les aides par gestes proposées via MaPrimeRénov' et les CEE au profit d'aides conditionnées à l'atteinte effective d'un certain niveau de performance énergétique ;
- Augmenter les contrôles pour les opérations de rénovation subventionnées par l'Etat ;
- Prendre en compte le confort en toute saison et la ventilation lors de la rénovation globale des bâtiments, notamment grâce à un référentiel en matière de confort en toute saison ;
- Augmenter le montant et la durée de l'Eco-PTZ, sur le modèle allemand ;
- Publier, d'ici la fin du 1^{er} trimestre 2021, les avancées concernant l'observatoire de la rénovation énergétique pour obtenir une base de données ouvertes permettant de cartographier les besoins de rénovation à l'échelle nationale ;
- Commander un bilan, d'ici juin 2021 concernant les blocages qui freinent le développement des réseaux de chaleur en France ;
- Commander une évaluation, d'ici 2022, des projets de rénovation des bâtiments publics financés par le plan France Relance, pour évaluer les travaux effectués et les gains énergétiques.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/developpement-durable/le-haut-conseil-pour-le-climat-rend-son-rapport-renover-mieux-lecons-d-europe-2020-11-24-37092

A télécharger :

> « Rénover mieux : leçons d'Europe » : www.hautconseilclimat.fr/publications/renover-mieux-lecons-deurope/

Enerplan, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire, publie une étude sur le coût des bâtiments « prêts au solaire » - 24 novembre 2020

Réalisée par le bureau d'ingénierie Cardonnel, cette étude porte sur le coût additionnel du « prêt au solaire », c'est-à-dire sur le fait de prévoir qu'un bâtiment neuf puisse accueillir facilement par la suite une installation solaire sur son toit. Le résultat est sans appel : « *au plus, permettre au bâtiment d'être solarisé à terme représente un surcoût de 0,4% pour une maison individuelle et de 0,3% pour un petit immeuble collectif* ».

Source :

> www.pv-magazine.fr/2020/11/24/enerplan-publie-une-etude-sur-le-cout-des-batiments-prets-au-solaire/

Rénovation énergétique des bâtiments des collectivités : des outils à destination des élus - 27 novembre 2020

Dans le cadre du plan de relance, le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et le ministère de la Transition écologique proposent plusieurs outils à destination des élus afin de les accompagner dans leurs projets de rénovation énergétique des bâtiments publics :

- Webinaire du 27 novembre 2020 : « La rénovation énergétique des bâtiments des collectivités : les mesures du plan de relance et les offres d'accompagnement au service des collectivités » - Replay, présentation et foire aux questions.
www.paca.developpement-durable.gouv.fr/webinaire-du-27-novembre-2020-renovation-a13051.html
- Kit pour les élus sur la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités locales. Découpé en quatre parties : « Comprendre et se lancer », « Qu'en est-il de la réglementation ? », « Comment rénover un parc de bâtiments » et « A quelles aides peut-on avoir accès ? », ce kit intègre des liens cliquables vers les ressources permettant d'approfondir les contenus : textes réglementaires, outils de financement, liens vers les acteurs publics de la rénovation énergétique, guides méthodologiques, etc.
www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/kit_elus_batiments_publices.pdf

Programme ACTEE : deux nouveaux appels à projets à destination des bâtiments publics - 3 décembre 2020

Le programme Actee de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) accompagne les collectivités dans leurs projets de travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics. Dans ce cadre, la Fédération a lancé début décembre deux nouveaux appels à projets, dotés d'un budget de 20 millions, à destination des bâtiments publics du secteur médico-social, des collèges et des lycées des collectivités.

Source :

> <https://lebatimentperformant.fr/actualites/deux-nouveaux-appels-a-projets-a-destination-des-batiments-publics/1/3589>

Les partenaires du programme de Déploiement national de mesures in situ des performances Énergétiques des bâtiments (DIANE) recherchent une centaine de maisons en cours de construction - 3 décembre 2020

Le Cerema, le CSTB et l'ADEME ont lancé une expérimentation nationale visant à mesurer la performance énergétique effective des maisons individuelles neuves à réception à grande échelle : 50 à 100 maisons neuves devront être testées de juin 2020 à juin 2021 par des opérateurs de mesure formés aux méthodes de mesure *in situ* innovantes, telles que la mesure de l'isolation thermique globale de l'enveloppe. Les maisons proposées devront de préférence être non mitoyennes, isolées de l'intérieur ou réparties, revêtements de sol posés, avec l'alimentation électrique pour l'expérimentation à l'aide du tableau électrique final. L'objectif de cette expérimentation est triple : connaître la performance réelle de maison individuelles neuves à partir d'un retour d'expérience sur un volume important, proposer des seuils pertinents pour aller plus loin dans l'utilisation concrète de ces nouveaux indicateurs issus de la mesure *in situ*, et favoriser le transfert à la filière de ces nouveaux instruments de mesure *in situ*.

Source :

> www.cerema.fr/fr/actualites/programme-deploiement-national-mesures-situ-performances

/// SOMMAIRE ///

/// SANTÉ - HYGIÈNE - SÉCURITÉ ///

Construction21 publie un dossier spécial « Santé et bien-être dans nos bâtiments » - Novembre 2020

A l'heure où la crise sanitaire implique de repenser nos façons de travailler et d'habiter, construire des bâtiments confortables et respectueux de la santé constitue plus que jamais un enjeu majeur. Alors que les professionnels sont de plus en plus sensibilisés à ce sujet, la connaissance des leviers et outils pour garantir la santé et le confort des occupants au sein des bâtiments demeure encore limitée. Comment les bâtiments peuvent-ils répondre aux enjeux de santé ? Comment peuvent-ils accompagner au mieux les usagers tout au long de leurs parcours de vie ? Quelle contribution au bien-être de leurs occupants, et comment la mesurer ? Ce dossier, co-dirigé par MEDIECO Conseil & Formation et l'Alliance HQE-GBC, met en lumière les bonnes pratiques et retours d'expérience d'acteurs engagés pour des bâtiments qui protègent et participent à la santé et du bien-être de tous.

Source :

> www.construction21.org/france/static/dossier-sante-et-bien-etre-dans-nos-batiment.html

Traitement de l'amiante dans le bâti existant : bonnes pratiques et préconisations techniques dans le cadre de la réhabilitation énergétique et des travaux d'entretien - 16 novembre 2020

La Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) du Calvados publie, dans le cadre du Plan Régional de Santé au Travail (PRST) de Normandie 2016-2020, un recueil de bonnes pratiques et de préconisations techniques pour la réhabilitation énergétique et les travaux d'entretien ou de rénovation en présence de matériaux et produits amiantés dans le bâti existant. L'objectif recherché est d'une part, d'assister les maîtres d'ouvrage dans l'élaboration des cahiers des charges de leurs marchés de travaux et, d'autre part, d'assister les entreprises dans leurs réponses à la consultation et l'élaboration de leurs modes opératoires. Cet outil est évolutif et sera enrichi et adapté au fur et à mesure, en fonction des retours d'expérience, de l'évolution des techniques et de la réglementation en vigueur.

Source :

> https://veille.artisanat.fr/dossier_filiere/batiment/actualite/matynriaux-et-produits-amiantyns-dans-le-byati-recueil-de-bonnes-pratiques-et-prynconisations-techniques.html

Qualité de l'air intérieur : le Cerema, Véolia et Villes de France publient un cahier de solutions locales « Gagner le combat de l'air intérieur dans les Villes de France, clés de réussite sur un mandat » - 1^{er} décembre 2020

L'objectif de ce cahier de solutions : donner aux élus les solutions pour agir et améliorer durablement la qualité de l'air de leurs bâtiments. Conçu de manière partenariale, ce cahier propose d'élaborer une véritable politique locale pour la qualité de l'air intérieur et présente des démarches locales. Il présente aux élus les moyens d'action à leur disposition pour améliorer la qualité de l'air intérieur à l'échelle du bâtiment ou de la ville et donne des exemples de communes qui ont mis en place des actions dans les crèches et les écoles, les piscines ou encore les hôpitaux (notamment le CHU de Guadeloupe où le Cerema est intervenu pour un expertise).

Source :

> www.cerema.fr/fr/actualites/gagner-combat-air-interieur-villes-france-cahier-solutions

/// SOMMAIRE ///

/// AUTRES THÈMES ///

Le collectif « Nouvelles urbanités » propose 14 actions pour de nouvelles urbanités - Octobre 2020

Le collectif interdisciplinaire « Nouvelles urbanités » réunit des acteurs publics et privés du changement. L'objectif de ce collectif ? Mener une réflexion sur la manière de penser la ville de demain autrement, dès aujourd'hui, pour aller du projet urbain au projet humain. Le collectif propose ainsi 14 actions pour expérimenter et fabriquer de nouvelles urbanités :

1. Vérifier, avant chaque construction neuve, si un bâtiment déjà existant peut accueillir les usages attendus soit par de la mutualisation d'espace soit par des aménagements.
2. Identifier dans son patrimoine ou sur son territoire trois bâtiments vacants à ouvrir aux projets solidaires.
3. Adopter dans les plans locaux d'urbanisme une « destination mixte temporaire à impact social et culturel ».
4. Créer un fonds de garantie pour le financement d'amorçage des projets solidaires.
5. S'engager à réserver 20 % des surfaces d'activités créées à des loyers minorés.
6. Visiter les sites de projet.
7. Faire de la marche collective un outil de diagnostic partagé.
8. Utiliser des outils de concertation permettant d'intégrer les usagers aux décisions d'aménagement sur le temps long, de la conception à l'exploitation.
9. Se former au réemploi, à l'expérimentation et à l'hybridation des usages.
10. Participer à des programmes scientifiques.
11. Recenser et documenter les réalisations dans son territoire.
12. Mesurer et suivre les impacts de ses réalisations.
13. Mettre en commun et diffuser les apprentissages.
14. Faire connaître ces nouveaux modes de fabrication urbaine.

Source :

> www.enlargeyourparis.fr/societe/pour-de-nouvelles-urbanites-du-projet-urbain-au-projet-humain?

Lancement du centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique - 3 décembre 2020

Développé en partenariat avec le Ministère de la transition écologique, l'Ademe, Météo France et le Cerema, le centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique (www.adaptation-changement-climatique.fr) a pour objectif de faciliter l'accès aux informations pertinentes pour l'adaptation des territoires au changement climatique. Il fournit des ressources pour mieux appréhender les enjeux, connaître les solutions d'adaptation au changement climatique et mettre en oeuvre des actions concrètes. L'outil propose des parcours adaptés aux différents utilisateurs: élus locaux, techniciens des collectivités, acteurs économiques, bureaux d'études, particuliers, ainsi qu'une entrée par région pour permettre à chacun d'accéder à des ressources spécifiques et découvrir les acteurs locaux du changement climatique.

Source :

> www.construction21.org/france/articles/h/centre-de-ressources-pour-l-adaptation-au-changement-climatique-des-outils-pour-comprendre-et-agir.html

L'association Horizon 2050 propose aux entreprises de construction de s'engager simplement dans une démarche de neutralité carbone - 8 décembre 2020

Horizon 2050, association loi 1901 créée en octobre 2020, propose aux entreprises de construction d'atteindre la neutralité carbone par la compensation. L'action proposée par Horizon 2050 se déroule en trois temps :

- Aider les entreprises à pouvoir quantifier leur empreinte carbone (émissions liées aux actifs immobiliers, aux déplacements des collaborateurs, à l'utilisation des outils professionnels y compris numériques...).
- Identifier en amont des projets de parcelles conséquentes à reforester. Il s'agit en priorité d'intervenir auprès de propriétaires possédant des forêts déperissantes.
- Faire financer ces projets de reforestation par les entreprises.

Horizon 2050 veille à la bonne exécution des projets pendant une durée de cinq ans, à l'issue de laquelle, après un audit externe de la plantation, le Crédit Carbone revient définitivement à l'entreprise.

Source :

> www.constructioncayola.com/environnement/article/2020/12/08/131392/horizon-2050-atteindre-neutralite-carbone-dans-construction

/// SOMMAIRE ///



Les membres du Réseau Bâtiment Durable

Alliance HQE-GBC - AQUAA
Cd2e - Cluster Eco-Bâtiment - Collectif Effinergie
Ekopolis - EnvirobatBDM - Envirobat Centre - Envirobat Occitanie
Envirobat Grand Est - Envirobat Réunion - Globe 21 - KEBATI
Novabuild - Noveco - Odéys - Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté
Réseau Breton Bâtiment Durable - S2e2 - Terra'noi
Ville & Aménagement Durable

Financé
par

